

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0 62
Nombre de membres présents : 0 39
Nombre de suffrages exprimés : 0 45

VOTES :
Pour : 0 45
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 31 mars 2023

Présenté par (1), Andrie VIOLA
A le Montéat le 6 avril 2023
(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, le Montéat le 6 avril 2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Andrie VIOLA, président de la CCPLM

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.